

Le lycée

d'enseignement général et technologique

Les sections européennes	44
Programmes d'échange avec l'Allemagne	
Enseignement du breton	46
BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique)	47
La classe de seconde	48
Enseignements optionnels généraux	50
Enseignements optionnels technologiques	51
La voie générale	52
Les spécialités	54
Le baccalauréat général et technologique 2022	57
La série STI2D	58
La série STMG	60





Les Sections Européennes à La Croix Rouge La Salle



Un passeport pour l'avenir

Un parcours de la seconde à la terminale
pour une meilleure maîtrise des langues
et une connaissance des cultures
internationales et notamment européennes.

La Section Européenne hispanique en seconde

Quels enseignements ?

- 1 heure de Discipline Non Linguistique (DNL) en espagnol : SVT
- 1 heure de renforcement linguistique permettant de préparer différentes certifications reconnues sur le plan international pour enrichir son CV
- Ateliers d'Accompagnement Personnalisé centrés sur l'Espagne proposés durant l'année : Lecture dirigée d'un roman espagnol, le cinéma espagnol et l'étude d'un film espagnol.

Un échange

En classe de Seconde, les élèves participent à un échange avec le lycée partenaire de PALENCIA.

DELE
e



Les certifications proposées en parallèle

- Le DELE F en classe de Seconde.
- Le DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera) en classe de Terminale.





La Section Européenne anglophone en seconde

Quels enseignements ?

- 1 heure de Discipline Non Linguistique (DNL) en anglais : Mathématiques, Histoire-Géographie ou SVT
- 2 heures de cours d'EPS en anglais en Seconde
- 1 heure de renforcement linguistique permettant de préparer différentes certifications reconnues sur le plan international et indispensables pour valider certaines formations de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce...) et enrichir son CV.

Des échanges internationaux

- En classe de Seconde, les élèves participent à des échanges avec des écoles partenaires aux Etats-Unis, Pays Bas, Finlande, Inde, République Tchèque et Danemark ou prennent part à un séjour linguistique en Grande Bretagne.



Les certifications proposées en parallèle

- Le First Certificate In English (FCE) en classe de Terminale.
- Le Test of English for International Communication (TOEIC) en classes de Terminale. La Croix Rouge est habilitée à faire passer cette certification dans l'établissement.
- Certification de Cambridge organisée par l'Education Nationale.



Quels objectifs ?

Obtention de la mention européenne au Baccalauréat

Les élèves de section européenne passent une épreuve spécifique en fin de terminale.

Pour obtenir l'indication "mention européenne" sur leur diplôme :

- Ils doivent obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 dans la langue de la section.
- Ils doivent passer une épreuve orale de 20 minutes évaluant leurs connaissances dans la Discipline Non Linguistique choisie et doivent obtenir une note égale ou supérieure à 10/20.





Échanges avec l'Allemagne

Nos élèves germanistes de Seconde ont la possibilité de participer à deux programmes d'échange individuel en collaboration avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Le programme Voltaire

Nos élèves séjournent dans leur famille d'accueil allemande pendant 6 mois, de mars à août et accueillent leur correspondant allemand en France pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les élèves Voltaire sont scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.

Le programme Brigitte Sauzay

C'est un programme d'échange individuel entre la France et l'Allemagne plus court que le Programme Voltaire. C'est un échange basé toujours sur le principe de réciprocité. Cependant, les participants séjournent "seulement" pendant trois mois consécutifs dans le pays partenaire.



Témoignages

Le programme Brigitte SAUZAY raconté par Max et Kevin



Vous venez de participer à un échange individuel de longue durée. De quoi s'agit-il ?

Le programme Brigitte Sauzay, est un échange entre l'Allemagne et la France accessible de la 4^e à la 1^{re}. Celui-ci a une durée de 6 mois au total : on passe 3 mois dans une famille en Allemagne, puis on accueille dans notre famille un(e) correspondant(e) pendant 3 mois.

L'échange est gratuit sauf pour le voyage dans la famille mais il y a des subventions qui peuvent être obtenues. Ce programme est géré par la famille, l'école et aussi l'Office Francoallemand pour la Jeunesse.

Que vous a apporté cet échange ?

KEVIN : Cet échange m'a beaucoup apporté que ce soit au niveau culturel ou au niveau de la langue. J'ai pu ainsi réaliser des progrès considérables en allemand. L'expression écrite est encore compliquée car c'est ce que je pratiquais le moins. D'un point de vue culturel, j'ai appris beaucoup plus de choses sur la vie en Allemagne. Certaines fois, c'était loin de ce que je m'imaginais ! Je pense que je suis aussi devenu plus ouvert, car on a beau avoir une certaine partie de notre histoire en commun avec l'Allemagne, on n'a pas vécu la même chose et cela se ressent.

MAX : Cet échange m'a permis d'améliorer ma compréhension du français et ma prononciation. Je vis comme un Français et comme je l'imaginais. J'ai réussi à m'adapter facilement au mode d'éducation, à ma famille d'accueil et aux autres élèves. Tout le monde m'a bien accueilli !

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

KEVIN : La première difficulté a été la barrière de la langue. En effet, avant de partir j'avais un niveau médiocre en allemand.

Mais, après un mois en pleine immersion, on commence vraiment à ressentir les progrès. Ce qui permet de se faire mieux comprendre mais aussi de s'intégrer plus rapidement car arriver dans une famille ou un lycée sans parler la langue couramment freine l'intégration.

Malgré cela, vivre 3 mois en Allemagne n'a été en aucun cas un problème mais un enrichissement. Même si au début ça paraît long, finalement cela passe très vite.

MAX : Quitter ma famille et mes amis a été le plus difficile. Heureusement, les Français ont été agréables avec moi, ce qui a facilité mon immersion. A part cela, je n'ai pas rencontré de réelles difficultés car j'ai réussi à m'habituer à un nouveau système scolaire et surtout à maîtriser la langue française, même si au début cela m'a demandé beaucoup de concentration.

Votre bilan concernant votre expérience d'immersion ?

KEVIN : Nous pensons que la durée est parfaite car, avec trois mois en Allemagne, nous avons le temps de faire de réels progrès.

C'est vraiment en étant dans une famille, dans un autre pays et en partageant leur vie que l'on est réellement en immersion et donc obligé de faire des efforts pour se faire comprendre et s'intégrer le plus rapidement.

Le fait d'être parti en seconde est aussi une chance car il n'y a pas d'examen en fin d'année. Cela m'a donné envie de repartir au plus vite pour parler allemand et peut être aller travailler là-bas.

MAX : Ce fut une belle expérience car j'ai appris beaucoup de choses.



L'enseignement du breton



Tous les élèves bretonnants de Seconde, Première ou Terminale peuvent suivre un enseignement en filière bilingue breton-français ou un enseignement du breton en option facultative.

Pourquoi le breton ?

- Le breton est une langue vivante ; c'est une des langues vivantes de notre pays. C'est la langue maternelle de certains membres de nos familles, voisins, amis qui l'utilisent au quotidien pour échanger.
- Elle fait partie de notre culture, de notre patrimoine. Elle est inscrite dans une très large majorité des noms de lieux de notre département, nous l'entendons dans nos fêtes et nos chansons.
- Sa maîtrise est actuellement valorisée dans de nombreux secteurs professionnels : enseignement, secteur associatif, gestion des ressources humaines, métiers du livre, de la radio, de la télévision, de la culture, de la santé...

Pour qui ?

Nos élèves ne sont pas des débutants puisqu'ils ont reçu en général un enseignement en breton depuis la maternelle.

L'enseignement optionnel Breton

Cet enseignement de langue régionale est assuré en groupe à effectifs réduits.

La filière bilingue Breton

Les élèves de la filière bilingue reçoivent un enseignement de 6 heures hebdomadaires en langue bretonne : 3 heures consacrées à la langue et la littérature bretonnes, 3 heures consacrées à l'Histoire-géographie.

Les élèves bilingues ne constituent pas une classe à part entière dans l'établissement. Lors des cours de d'Histoire-géographie et de breton, le groupe est pris en charge par un enseignant bilingue. Lors du Baccalauréat général, seuls, les élèves en filière bilingue peuvent choisir le Breton en LVB.